

Collège Victoire-Daubié. Délégués et responsables

(Le télégramme le 21 novembre 2017)



Dans la salle du conseil, les délégués de classe ont pris conscience de leur responsabilité, à la fois pour le collectif et pour eux-mêmes.

Organisation, objectivité et discrétion : telles sont les qualités requises pour être un bon délégué de classe. Vingt-quatre d'entre eux ont été reçus, vendredi, à la mairie. Un moment solennel pour ces élèves de sixième et cinquième.

Vendredi, 24 délégués de classe de sixième et cinquième du collège Victoire-Daubié avaient un rendez-vous des plus solennels. Dans le cadre de leur formation obligatoire, c'est en mairie que cette dernière a été dispensée. Le délégué doit être une personne de confiance et discrète, à qui ses camarades de classe peuvent s'adresser. Présent aux conseils de classe, il a également le devoir de transmettre l'information, tout en sachant écouter, mais sans interpréter ni juger, En préambule de cet apprentissage, qui s'est déroulé dans la salle du conseil municipal, les collégiens ont rencontré Bernard Rioual, le maire, qui revenait au pas de course après la visite du Premier ministre, Édouard Philippe.

Ribambelle de questions

L'échange plutôt timide à ses débuts, qui a abordé les explications sur les rôles d'une municipalité, s'est rapidement mué en une ribambelle de questions. Transports, écoles, travaux, culture, sport et bien d'autres ont été passés en revue, avant les ultimes questions : pourquoi avez-vous construit une nouvelle mairie et ferez-vous encore d'autres bâtiments ? Quels sont les futurs projets ? Le maire a précisé : « À long terme, 900 logements viendront accroître l'agglomération plouzanéenne.

Cette réflexion, qui se mène avec un urbaniste, s'étalera sur plusieurs années. Concernant les bâtiments, nous étudions actuellement la manière de pouvoir redescendre la médiathèque sur le seul niveau du rez-de-chaussée ». Avant de faire visiter son bureau, où une déclaration des droits de l'enfant est affichée, Bernard Rioual s'est adressé aux jeunes. « Je suis toujours très attentif aux écoles qui forment les adultes de demain. Votre mission a beaucoup de similitudes avec celle d'un conseil municipal. En tant que délégués, vous serez amenés à rendre compte, mais également à prendre en considération les avis de tous, avant d'opter pour les décisions, qui vous semblent les meilleures ».

Respect des règles du collège

La suite des débats, orchestrée par Éric Couloigner, CPE du collège, a apporté aux délégués les éléments dont ils auront besoin, et rappelé leurs devoirs. Ils seront, en effet, amenés à consulter leurs camarades sur leurs difficultés et les problèmes ou les aspects positifs rencontrés au cours de ce trimestre. L'organisation, la prise de notes, l'objectivité et la discrétion font partie intégrante de la panoplie d'un délégué, mais connaître et respecter les règles de fonctionnement du collège sont aussi indispensables.